SÉANCE ORDINAIRE

DU 4 MARS 2019

Municipalité de Saint-Éloi

À une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Éloi, tenue à la salle Adélard-Godbout lundi le 4 mars 2019 à 19h30 et suivant les dispositions du code municipal de la province de Québec. Sont présents :

PRO-MAIRE: Louise Rioux

CONSEILLERS (ÈRES): Jonathan Rioux

Éric Veilleux Jocelyn Côté

Mireille Gagnon (arrive à 19h40)

Gisèle Saindon

ASBENT: Mario St-Louis, maire

tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Madame Louise Rioux, pro-maire.

Madame Annie Roussel, directrice générale, est aussi présente.

.....

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la pro-maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

.....

2019-03-28 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la pro-maire procède à la lecture de l'avis de convocation, il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'avis de convocation soit accepté tel que lu et que l'item 15 Divers demeure ouvert.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019
- 4. Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur
- 5. Chemins d'hiver
- 6. Lecture et adoption des comptes du mois payés et à payer
- 7. C.R.S.B.P. du Bas-St-Laurent / Cotisation annuelle
- 8. Rapport annuel pour l'an 7 du schéma de couverture de risque en incendie
- 9. Acceptation soumission / Préparation d'un devis d'appel d'offres de services professionnels pour la surveillance des travaux pour le dossier égouts, interception, voirie et traitement des eaux usées
- 10. Adoption du règlement #259 décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les élus municipaux de la municipalité de Saint-Éloi
- 11. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local / Reddition de comptes 2018
- 12. Subvention au programme d'aide au développement économique de Saint-Éloi / Madame Cathy Rioux et Monsieur Sébastien Bouchard / Comité de Relance
- 13. Signature entente pour servitude d'utilité publique
- 14. Appel d'offre / Fabrication et pose d'un réservoir sur camion citerne incendie
- 15. Divers
 - Demande de soumission / Réfection toiture salle Adélard-Godbout / Programme Nouveau Horizon
 - Correspondance
- 16. Période de questions

17. Levée de l'assemblée

3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2019

2019-03-29

La directrice générale présente le dernier procès-verbal. Madame la conseillère Mireille Gagnon prend son siège. Il est maintenant 19h40. Il est proposé par Monsieur le conseiller Éric Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal énuméré ci-dessus soit accepté par notre conseil.

2019-03-30

CERTIFICAT DE CRÉDIT SUFFISANT

.......

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la résolution suivante. Donné à St-Éloi ce 4 mars 2019.

Annie Roussel, directrice générale.

Adopté à l'unanimité

4. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

2019-03-31

Monsieur Serge Desjardins de la Firme Mallette Maheu fait la lecture du rapport financier de notre municipalité pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2018.

ÉTAT DES RECETTES :	995 515
ÉTAT DES DÉPENSES :	604 731
EXCÉDENT DE L'EXERCICE :	390 784
EXCÉDENT DE FONCT. APRÈS CONCILIATION :	82 062
EXCÉDENT FONCT. NON AFFECTÉ AU 1er JANVIER 18:	224 003
EXCÉDENT FONCT. NON AFFECTÉ AU 31 DÉCEMBRE 18:	283 064
EXCEDENT FONCT. AFFECTATION:	23 000

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi accepte le rapport financier tel que présenté par la firme Mallette Maheu.

.....

5. CHEMIN D'HIVER

Les membres du conseil discutent avec l'entrepreneur des chemins d'hiver. Celui-ci nous informe qu'il n'a pas l'intention de renouveler son contrat pour les 2 années supplémentaires au coût de l'indexation.

6. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

2019-03-32

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau numéro 03-2019 des comptes payés soit accepté au montant de \$9049.18 et que le bordereau numéro 03-2019 des comptes à payer soit accepté au montant de \$92 155.23 par notre conseil et que la directrice générale soit autorisé à en faire le paiement.

.....

7. C.R.S.B.P. DU BAS-ST-LAURENT / COTISATION ANNUELLE

2019-03-33

Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi paye la cotisation annuelle et la licence symphony 2019-2020 (1er avril 2019 au 31

mars 2020) au montant de \$1770.84 incluant les taxes au Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent.

.....

8. RAPPORT ANNUEL POUR L'AN 7 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN INCENDIE

2019-03-34

Il est proposé par Madame la conseillère Mireille Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi adopte le rapport annuel pour l'an 7 du schéma de couverture de risque en incendie déposé par le préventionniste.

.....

9. ACCEPTATION SOUMISSION / PRÉPARATION D'UN DEVIS D'APPEL D'OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LE DOSSIER ÉGOUTS, INTERCEPTION, VOIRIE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES

2019-03-35

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a demandé en janvier 2019 des soumissions sur invitations à des firmes d'ingénieurs indépendantes pour la préparation des documents afin de confirmer le mandat à une firme en ingénierie pour la surveillance des travaux du projet d'égouts, d'interception, voirie et de traitement des eaux usées;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu mercredi le 6 février 2019 à 15h05 au bureau de la municipalité en présence de Monsieur le maire et Madame la Directrice Générale;

Attendu qu'il y a eu deux firmes d'ingénieurs indépendantes qui ont répondu à notre demande;

Attendu que les soumissionnaires et les prix sont les suivants :

Madame Nathalie Lévesque : 6350\$ + les frais de déplacement (0.50\$/km) et de repas (24.00\$/repas). Elle ne charge pas la TPS et la TVQ.

Madame France Thibault : 4950\$ + les frais de déplacement de 750\$. Le tout plus la TPS et la TVQ.

Attendu que les deux soumissions s'équivalent;

À ces causes,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Éloi après avoir étudié, analysé et vérifié les deux soumissions ont décidé d'accorder à Madame France Thibault ing. le contrat pour la préparation des documents afin de confirmer le mandat à une firme en ingénierie pour la surveillance des travaux du projet d'égouts, d'interception, voirie et de traitement des eaux usées pour le montant de 4950\$ + les frais de déplacement de 750\$ le tout plus la TPS et la TVQ. De plus, Monsieur le Maire et Madame la Directrice générale sont autorisés à signer tout document avec Madame France Thibault ing. concernant ce mandat. Notons que seuls les honoraires engagés seront payés selon les activités réalisées. Le tout sera financé par la TECQ 2019-2023.

10. ADOPTION DU RÈGLEMENT #259 DÉCRÉTANT LA RÉMUNÉRATION, L'ALLOCATION ET LE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLOI

.....

Remis à la prochaine	séance.

11. PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL/ REDDITION DE COMPTES 2018

2019-03-36

Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 174919\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 en été comme en hiver ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Attendu que la présente résolution identifie les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu que la municipalité de Saint-Éloi a investi \$24 810 en entretien de la chaussée en été et 163 068\$ en entretien de la chaussée en hiver pour un total de 187 878\$;

Attendu que notre vérificateur externe soit Mallette Maheu de Trois-Pistoles présentera les dépenses dans son rapport financier;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Éric Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes 1 et 2 en été comme en hiver ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

12. SUBVENTION AU PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SAINT-ÉLOI / MADAME CATHY RIOUX ET MONSIEUR SÉBASTIEN BOUCHARD / COMITÉ DE RELANCE

.......

2019-03-37

Considérant que la municipalité de Saint-Éloi a adopté un programme d'aide au développement économique pour la municipalité de Saint-Éloi selon la résolution #2014-07-117;

Considérant que selon ce programme, un promoteur peut-être admissible s'il adhère à toutes les étapes de notre programme;

Considérant que M. Sébastien Bouchard et Mme Cathy Rioux ont franchi toutes les étapes de notre programme afin de pouvoir bénéficier de notre subvention pour l'année 2019;

À ces causes,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi verse un montant de \$1000, représentant la 5^{ième} année de remboursement de la nouvelle construction à des fins résidentielles suite à l'achat d'un terrain, au Comité de Relance de Saint-Éloi afin que celui-ci le remette au promoteur telle que calculée par la directrice générale. Ceci étant le paiement final de la subvention.

......

13. SIGNATURE ENTENTE POUR SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE

2019-03-38

Il est proposé par Monsieur le conseiller Éric Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi autorise Monsieur Mario St-Louis, maire et Madame Annie Roussel, Directrice générale à signer les ententes pour servitude d'utilité publique en ce qui concerne le projet d'égout, de voirie et de traitement des eaux usées.

14. APPEL D'OFFRE / FABRICATION ET POSE D'UN RÉSERVOIR SUR CAMION CITERNE INCENDIE

2019-03-39

Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi demander des soumissions par voie d'appels d'offres sur invitation pour la fabrication et la pose d'un (1) réservoirs de 3 000 gallons impériaux sur camion incendie.

Les soumissions seront reçues au bureau de la municipalité 183, rue Principale Ouest, Saint-Éloi, Québec, GOL 2V0 avant 15h00, le 27 mars 2019 pour être ouverte publiquement le même jour à 15h05 au même endroit.

La municipalité de Saint-Éloi ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Quiconque désirant soumissionner sur cet appel d'offre, peut se procurer le devis au bureau municipal sur les heures habituelles du bureau.

.....

15. DIVERS

<u>DEMANDE DE SOUMISSION / RÉFECTION TOITURE SALLE ADÉLARD-GODBOUT / PROGRAMME NOUVEAU HORIZON</u>

2019-03-40

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a fait une demande au Programme Nouveaux Horizon en juin 2018;

Attendu que notre demande a été étudiée et acceptée par le ministre de l'Emploi et du Développement social;

Attendu qu'en février 2019 nous avons reçu un montant de 25000\$ pour refaire la toiture de la salle Adélard-Godbout et donner quelques cours de dance;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi engage Construction et Rénovation Berthier Ouellet inc. pour refaire la toiture à la salle Adélard-Godbout au montant de 18625\$ plus taxes.

.....

CORRESPONDANCE

La directrice générale informe les membres du conseil des rencontres à venir durant le mois d'avril.

.....

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Nil

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2019-03-41

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée. Il est maintenant 21h14.

.....

<u>Marío St-Louis, maire</u> Mario St-Louis, maire

Annie Roussel, Directrice générale Annie Roussel, directrice générale